

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS390/7
4 février 2009

(09-0484)

Original: anglais

CHINE – DONS, PRÊTS ET AUTRES INCITATIONS

Demande de participation aux consultations

Communication présentée par l'Équateur

La communication ci-après, datée du 2 février 2009 et adressée par la délégation de l'Équateur à la délégation de la Chine, à la délégation du Guatemala et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Conformément à l'article 4:11 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (le Mémorandum d'accord), l'Équateur informe par la présente le gouvernement de la République populaire de Chine, le gouvernement du Guatemala et l'Organe de règlement des différends que, en raison de son intérêt commercial substantiel, il désire être admis à participer aux consultations demandées par le Guatemala dans l'affaire *Chine – Dons, prêts et autres incitations* (document WT/DS390/1, distribué le 22 janvier 2009).

L'Équateur a un intérêt commercial substantiel dans les questions faisant l'objet des consultations. Les branches de production équatoriennes sont directement affectées par les mesures mises en cause par les États-Unis dans leur demande de consultations. L'Équateur a aussi un intérêt dans l'application correcte des Accords de l'OMC concernant les subventions.

L'Équateur souhaiterait être informé de la date et du lieu des consultations.
